

5.00 crédits

30.0 h

Q2

Enseignants	Bernard Nicolas (supplée Hachez Isabelle) ;Hachez Isabelle ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>En prenant pour fil rouge du cours la crise Covid, le présent enseignement entend initier les étudiant-e-s du bachelier en information et communication, en sciences politiques (orientation générale) et en sociologie et anthropologie à une compréhension minimale, mais précise et rigoureuse, des « fondamentaux » du droit public, tant dans sa dimension institutionnelle que dans ses aspects « droits fondamentaux ».</p> <p>Ce faisant, il s'agit non seulement de fournir aux étudiant-e-s une grille de lecture critique de l'actualité, mais aussi de les doter, plus largement et durablement, de décrypteurs juridiques de nature à clarifier, en droit, des questions auxquelles ils/elles seraient confronté-e-s depuis leurs disciplines respectives et/ou comme citoyen-ne-s, en les invitant à sérier les problèmes qu'elles adressent et à percevoir que la réponse juridique est rarement noire ou blanche, empruntant plutôt à la palette des gris. Il n'en reste pas moins qu'en droit, on appelle « un chat un chat », et qu'une des fonctions du juriste est de chercher à mettre de l'ordre dans ce qui, à première vue, peut apparaître nébuleux.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Est matière à examen tout ce qui a été dit au cours, quand bien même les développements ne figureraient pas dans le syllabus, mais rien que ce qui a été dit au cours. En conséquence, les exemples, textes normatifs, décisions jurisprudentielles et autres documents fournis, évoqués et/ou commentés au cours sont susceptibles de faire l'objet, à titre principal ou incident, d'une question d'examen. L'examen sera <u>en principe</u> écrit. Il durera 3h et comportera trois séries de questions : 1) une ou deux questions ouvertes, 2) un ensemble de petites questions appelant des réponses succinctes, et 3) un commentaire de décision jurisprudentielle, vue ou non en cours.</p> <p>L'ensemble de ces questions peut nécessiter une référence aux dispositions normatives pertinentes et/ou aux décisions jurisprudentielles et autres documents repris dans le recueil d'annexes.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Le cours compte trois supports pédagogiques :</p> <p>(1) Le syllabus du cours, complété des notes prises au cours (laquelle prise de note devrait être facilitée par la projection au cours d'un power point reprenant la structure du cours)</p> <p>(2) Le recueil d'annexes qui reprend les décisions jurisprudentielles ainsi que d'autres sources documentaires qui feront l'objet d'un commentaire au cours</p> <p>(3) Un Code de droit constitutionnel, disponible à la reprographie, le cas échéant complété de certaines sources normatives additionnelles.</p> <p>Les textes normatifs et les annexes ne peuvent être annotés que dans les strictes limites précisées dans le syllabus.</p>
Contenu	<p>Le présent enseignement a vocation à se déployer comme suit, même s'il est possible que certaines parties ne soient pas abordées :</p> <p><u>Introduction générale</u></p> <p><i>I. L'objet du cours : le droit public au sens large</i></p> <p><i>II. Le concept-clef du cours : la Constitution</i></p> <p><i>III. Le contexte du cours : le Royaume de Belgique</i></p> <p><i>IV. La méthode du cours : principalement le positivisme juridique, mais ...</i></p> <p><u>Livre 1er. L'Etat</u></p> <p><i>Titre 1er. L'Etat en tant que souverain : les pouvoirs</i></p> <p>Chapitre 1er. Les fondements des pouvoirs</p> <p>Chapitre II. L'organisation des pouvoirs</p> <p>Chapitre III. La séparation des pouvoirs</p> <p>Chapitre IV. La répartition des compétences</p> <p><i>Titre II. L'Etat dans la sphère interne : l'administration</i></p> <p>Chapitre 1er. Le pouvoir de l'administration</p> <p>Chapitre II. Les acteurs de l'administration</p> <p>Chapitre III. Les actes de l'administration</p> <p>Chapitre IV. Le contrôle de l'administration</p>

	<p><i>Titre III. L'Etat dans la sphère externe : les relations internationales</i></p> <p>Chapitre Ier. Les sujets de droit international</p> <p>Chapitre II. Les sources du droit international</p> <p>Chapitre III. Les rapports avec le droit international</p> <p>Chapitre IV. Le règlement des différends internationaux</p> <p>Chapitre V. La mise en œuvre du droit international : quelques organisations internationales particulières</p> <p><u>Livre II. Les libertés publiques</u></p> <p><i>Titre Ier. Les fondements des libertés publiques</i></p> <p>Chapitre Ier. Une tentative de définition</p> <p>Chapitre II. L'évolution des libertés publiques</p> <p>Chapitre III. Les bénéficiaires et les débiteurs des libertés publiques</p> <p><i>Titre II. Les sources des libertés publiques</i></p> <p>Chapitre Ier. Les sources internationales</p> <p>Chapitre II. Les sources nationales</p> <p><i>Titre III. La limitation des libertés publiques</i></p> <p>Chapitre Ier. La légitimité de principe des restrictions</p> <p>Chapitre II. Les systèmes envisageables</p> <p>Chapitre III. Le régime belge</p> <p>Chapitre IV. Le régime de la Convention européenne des droits de l'homme</p> <p><i>Titre IV. La sanction des libertés publiques</i></p> <p>Chapitre Ier. La violation est imputable à une autorité publique</p> <p>Chapitre II. La violation est imputable à un particulier</p> <p><i>Titre V. L'examen de certaines libertés publiques</i></p> <p>Chapitre Ier. L'égalité et la non-discrimination</p> <p>Chapitre II. La liberté d'expression</p> <p>Chapitre III. Les droits électoraux</p>
Bibliographie	Une bibliographie sélective est proposée dans le syllabus.
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5	BESPO1176	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5	BESPO1176	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5	BESPO1176	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-néerlandais-anglais)	SPTB1BA	5	BESPO1176	